

## Ste Geneviève Avant Tout

Chers amis génovéfains,

L'article L52-1 du code électoral établit que "Pendant les six mois précédant le premier jour du mois d'une élection et jusqu'à la date du tour de scrutin où celle-ci est acquise, l'utilisation à des fins de propagande électorale de tout procédé de publicité commerciale par la voie de la presse ou par tout moyen de communication audiovisuelle est interdite. A compter du premier jour du sixième mois précédant le mois au cours duquel il doit être procédé à des élections générales, aucune campagne de promotion publicitaire des réalisations ou de la gestion d'une collectivité ne peut être organisée sur le territoire des collectivités intéressées par le scrutin."

Dans ce cadre, l'expression des groupes majoritaires pour exposer leur action dans les tribunes d'un journal municipal peut être assimilée à de la propagande électorale et par conséquent, interdite.

Une jurisprudence du Conseil d'Etat de mai 2012 précise que le maire ne disposant d'aucun droit de contrôle ou de censure des tribunes de l'opposition, elles peuvent participer au débat électoral. En revanche, la tribune de la majorité doit rester "neutre" créant ainsi une rupture d'égalité entre les candidats.

Le jugement de la neutralité des propos appartenant à chacun, les élus de Sainte-Geneviève-Avant-Tout ne souhaitent pas prendre le risque de contrevenir à la loi. Pourtant, certains profiteront de cette période pour entretenir des polémiques auquel le droit nous interdit de répondre dans cette tribune. Ainsi, jusqu'au mois de mars 2020, nous n'utiliserons pas cet espace d'expression.

Les élus de Sainte-Geneviève-Avant-Tout.

## Sainte-Geneviève pour TOUS, pluraliste et constructif

En application de l'article L52-1 du code électoral qui interdit aux collectivités publiques de mener des actions de propagande pendant les six mois qui précèdent une élection, cette tribune portera sur deux sujets d'actualité du conseil municipal :

- le dernier conseil municipal de l'année a adopté le budget de la ville pour 2020 avec pour les dépenses de fonctionnement 43,36 millions d'euros (+0,58 % par rapport à 2019) comprenant une baisse de 4,5 % des charges générales (fluides, maintenance,...), une stabilisation des dépenses de personnels et un effort sur les subventions aux secteurs associatif, culturel, sportif et social, dont notamment le centre communal d'action sociale (CCAS).

Les dépenses d'investissement s'élèveront pour 2020 à 8,51 millions d'euros contre 10,62 millions d'euros en 2019. Cette baisse classique pour une année d'élection municipale permettra tout de même de consacrer un budget important aux travaux en cours, au remboursement de la dette et à la réfection des revêtements de sol dans les écoles. Le plan pluriannuel d'investissements concernera principalement le renforcement de la vidéo protection, l'aménagement des locaux de la police municipale, la rénovation de la salle André Malraux et la réhabilitation du gymnase Poulidor ;

- l'actualité du groupe Sainte-Geneviève pour TOUS, pluraliste et constructif est marquée par le passage de

relais des mandats de conseillers municipaux de M. Jean POUCH et Mme Sophie GODAR à Mme Chantal LORIC et M. Claude LOURDIN dans le but symbolique, en cette fin de mandature, de remercier les colistiers de la campagne de 2014 et de leur permettre d'accéder à la fonction de conseiller municipal d'ici les prochaines élections municipales. Nous leur souhaitons la bienvenue au conseil municipal.

Chères Génovéfaines, chers Génovéfains, petits et grands, jeunes et sages, c'est très chaleureusement que nous vous souhaitons un joyeux Noël, de bonnes fêtes et une bonne année 2020 avec nos vœux les meilleurs pour vous et vos proches.

## Sainte Geneviève Bleu Marine

La sécurité se dégrade dans notre ville et rien n'est fait pour que cela s'arrête. Mois après mois, des vagues de violence s'abattent sur Sainte-Geneviève.

Après les cambriolages des pavillons et de nos commerces, place aux affrontements entre bandes des cités.

Dernièrement, plusieurs voitures ont brûlé dans le quartier du Canal après celles incendiées avenue Gabriel Péri. Dans tous les quartiers de notre ville, on assiste à ce spectacle inadmissible de carcasses de véhicules calcinés.

Rappelons qu'à chaque fois c'est un travailleur qui voit son outil de travail partir en fumée, que les assurances ne remboursent que partiellement le prix du véhicule.

Récemment c'est un adolescent qui s'est fait détrousser par dix individus qui l'ont agressé à coups de cutter pour une paire de baskets et un téléphone portable.

Un autre jour, on apprend dans la presse qu'une Génovéfaïne s'est faite arrêter à la frontière pour trafic de drogue.

La police nationale est débordée à cause d'un manque de moyens et d'effectifs initié par les gouvernements précédents.

Si la police était moins occupée à surveiller les gilets jaunes tout en laissant agir les blacks blocks - des syndicats de police ont officiellement déclaré que leur hiérarchie ne leur donnait pas l'ordre de les arrêter alors

qu'ils pouvaient le faire - peut être pourrait-elle faire régner l'ordre dans nos villes ?

Sans compter la charge de travail pour surveiller les fichés S pour radicalisation islamiste ou les djihadistes revenus de Syrie.

A quand des actes concrets pour protéger la population ? Face aux voyous, il est temps que la peur change de camp.

Gaël Fouilleul - Suzanne Petit - José Pinto Cordeiro

## Place au peuple de Sainte Geneviève

Tenir bon ! En cette fin d'année, c'est la valse des étiquettes, des rubans et des papiers d'emballage ! La démocratie est agitée par certains comme une guirlande lumineuse que l'on éteindra bientôt. L'écologie devient un sapin de Noël que l'on décore en fin d'année et que l'on jette ensuite.

Mais, depuis le début, ce que ce gouvernement veut mettre en œuvre méthodiquement, c'est le règne de l'individualisme. Pour cela pas besoin d'État, Tant mieux pour ceux qui pourront se payer les meilleurs soins, la meilleure éducation, la meilleure retraite. Quant aux autres... des fainéants, des profiteurs ? La suite est logique.

Les services publics, on les met en concurrence avec le privé. Au lieu de donner aux hôpitaux publics les moyens humains et matériels de garantir l'accès aux soins à tous, on favorise les établissements privés. C'est le cas à Sainte Geneviève des

Bois. On prévoit de dérouler le tapis rouge à des établissements de santé privés. On met donc les patients devant un pseudo choix pour un rendez-vous urgent: Ou attendre plusieurs semaines voire plusieurs mois en secteur public, ou obtenir un rendez-vous plus rapide dans le privé, en payant un dépassement d'honoraires non remboursés (parfois du simple au double et au triple ou pire). On ferme les hôpitaux dont on organise les faillites (Juvisy, Longjumeau, Orsay). On ferme les maternités. Celle de l'Hôpital de Longjumeau est menacée. 2100 accouchements par an, celle de l'Hôpital d'Orsay 1300, aussi. Celle de Juvisy a été fermée en 2008. Il n'y aura plus que celle du nouvel hôpital de Saclay, soit 1500 accouchements. Perte de 2000 accouchements par an. Où iront les futures mamans ? C'est le fruit des politiques nationales et parfois locales en terme de santé. Ce n'est pas l'installation d'un Centre de Consultation et de Soins d'Urgence (CCSU)

co-dirigé par l'un des deux grands groupes de santé privés, Almaviva, qui y changera quelque chose. Ces grands groupes privés, parfois fonds de pension paient les pensions que la répartition solidaire ne prend plus en charge. Ce sont les mêmes qui restructurent à coups de licenciement dans les entreprises où ils sont, pour augmenter la rentabilité.

Les retraites ? Notre système est celui de la solidarité entre les générations. Il peut être amélioré mais c'est un principe qu'il faut défendre parce qu'il touche à nos valeurs essentielles: une société plus juste et plus solidaire. On a beau nous changer le papier d'emballage, dedans, c'est toujours la même chose: Le chacun pour soi. Nous voulons une société de liberté et d'égalité et de fraternité et nous tiendrons bon pour la défendre !

Groupe Place au Peuple de Sainte Geneviève des Bois  
papsdbcm91@gmail.com